

de ces événements. J'ai d'ores et déjà défini plusieurs pistes de réflexion auxquelles nous allons associer les parlementaires et que nous devons approfondir dans les semaines qui viennent.

Il convient d'abord d'assurer une stricte application de la loi d'orientation qu'a votée le Parlement. Elle prévoit, en effet, un accroissement des moyens en matériels de la police nationale et une meilleure organisation du travail de la police : moins d'agents de police dans les bureaux et davantage dans la rue.

**M. Daniel Vaillant.** Pasqua !

**M. le ministre de l'intérieur.** Pour atteindre cet objectif, nous recruterons, en application de cette loi, chaque année pendant cinq ans mille fonctionnaires pour remplir les tâches administratives et techniques.

Nous voulons aussi, mon collègue de la défense et moi-même, obtenir une clarification quant à la répartition des tâches entre la police et la gendarmerie, afin de concentrer davantage de forces de police dans les zones difficiles.

Ainsi que je l'ai indiqué la semaine dernière devant l'Assemblée, nous devons renforcer l'ilotage. Son organisation sera entièrement revue avec les services de police.

**M. Jean Glavany.** Quelle découverte !

**M. le ministre de l'intérieur.** Nous allons également renforcer les moyens des brigades anticriminalité, qui jouent un rôle essentiel sur le terrain pour lutter contre la délinquance et la criminalité.

Enfin, monsieur le député, j'ai lancé un débat sur les mineurs délinquants. La situation actuelle n'est pas satisfaisante et doit être améliorée afin de restaurer l'équilibre initial qu'avait prévu la loi entre la prévention, l'éducation et la répression. Nous ne pouvons pas accepter que des mineurs délinquants s'enferment, à cause de notre incapacité à réfléchir sur la législation les concernant, dans le cycle infernal de la délinquance, de la récidive, de la marginalité et de la criminalité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Cela relève de notre responsabilité et nous devons avoir le courage d'aborder ces problèmes ensemble, sans idéologie préconçue, sans *a priori*, mais avec le souci de défendre les Français et les mineurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

#### AVENIR DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE APRÈS L'ARRÊT DES ESSAIS NUCLÉAIRES

**M. le président.** La parole est à M. Gaston Flosse.

**M. Gaston Flosse.** Monsieur le Premier ministre, le Président de la République a annoncé, hier, la reprise des essais nucléaires, laquelle est justifiée par la nécessité de maintenir la crédibilité de la force de dissuasion nucléaire de la France.

Cette décision s'inscrit sans aucun doute dans la tradition gaulliste. Comme le disait si clairement le général de Gaulle, la force de dissuasion n'existe que pour ne pas avoir à être utilisée. Je ne suis donc pas de ceux qui prétendent que la dissuasion constitue un renforcement des risques de guerre, puisqu'elle contribue à la paix.

Je souhaite seulement rappeler ici que la Polynésie française a, depuis trente ans, apporté sa contribution à la création de la force de dissuasion. Elle va le faire de nouveau, à la suite de la décision du Président de la République.

Je sais que, depuis trente ans, toutes les précautions sont prises pour que soit garantie l'innocuité des expérimentations, mais je connais aussi les inquiétudes des Polynésiens et des peuples du Pacifique. C'est pourquoi je me réjouis que le Président de la République ait décidé de limiter à huit le nombre des expériences, puis de les arrêter définitivement en mai 1996 et de signer le traité d'interdiction des essais nucléaires.

Cette perspective entraînera toutefois des conséquences considérables pour la Polynésie. Aussi, monsieur le Premier ministre, voudrais-je que vous puissiez confirmer aujourd'hui que le sort des Polynésiens, après l'arrêt des expérimentations, a été pris en compte, et que les mesures appropriées ont été mises au point. La diminution des ressources du territoire aurait, en effet, de graves conséquences sur la réussite du pacte de progrès et provoquerait un effondrement de l'emploi, si rien n'était fait pour contrebalancer l'effet de l'arrêt des expérimentations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Monsieur le député, vous avez eu raison de le dire : la dissuasion, c'est la paix. Nous devons insister sur ce message au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

Vous avez également raison de souligner que c'est grâce au territoire de la Polynésie française que la France, au long des décennies, a pu se doter des instruments de sa sécurité et de sa force de dissuasion. Cela justifie un effort de solidarité nationale. Je tiens donc à prendre aujourd'hui devant vous l'engagement que cet effort sera maintenu.

D'abord, nous honorerons les engagements pris dans le cadre du pacte de progrès. Si des retards ont été enregistrés, ils seront rattrapés. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion d'évoquer cette question ensemble.

Ensuite - le Président de la République l'a évoqué lui-même - si un effort complémentaire était nécessaire dans des domaines où la situation du territoire est particulièrement fragile - je pense au logement social, à l'emploi -, nous étudierions ensemble les conditions de sa mise en œuvre.

Enfin, lorsque le centre d'expérimentation aura perdu son objet, puisque les expérimentations auront définitivement cessé après la signature du traité d'interdiction définitive des essais nucléaires par la France, il va de soi que les moyens seront dégagés pour assurer la solidarité dont je parlais à l'instant.

Ainsi que vous le savez, tel a été le cas pendant la période du moratoire. Tel sera évidemment encore le cas lorsque les expérimentations auront définitivement pris fin.

La Polynésie française mérite la solidarité de la nation. Elle peut compter sur elle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

**M. le président.** Nous en venons aux questions du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.